



FLASH CFE-CGC - Dénonciation de l'accord ICCHST UES

INFORMATION AUX SALARIES

Date 11/07/2017
ACCORDS ICCHSCT - UES

Il y a quelques semaines la section **CFE-CGC Capgemini associée à la CGT et à la CFDT**, s'est **opposée** officiellement à l'**accord ICCHST UES** signé quelques jours auparavant par FO et la CFTC.

En synthèse, notre opposition s'articulait essentiellement autour de la philosophie de cet accord : ce dernier actait de la naissance d'un CHSCT à l'échelle de l'UES dont les prérogatives allaient fortement empiéter sur celles des CHSCT locaux notamment en termes d'expertises dans le cas des déploiements de grands projets (déménagement, déploiement d'outils groupe....).

Nous avons reçu ce matin la confirmation de la dénonciation de cet accord par voie de courrier envoyé par la Direction du groupe Capgemini à notre Fédération. Vous en trouverez l'exemplaire en pièce jointe.

Ceci a pour effet immédiat la caducité des récentes désignations pour la constitution de cette instance, faites lors des récents CHSCT.

Cette expérience nous conduit à tirer deux leçons principales :

- Maintenir élevé notre niveau de vigilance lors des prochaines négociations afin d'éviter toute dérive de nos instances ou de nos accords dont la signature ne peut se faire que dans un esprit d'équilibre et en faveur des salariés.
- Favoriser un dialogue constructif et ouvert avec les autres organisations syndicales afin de peser de tout notre poids dans la balance des décisions qui peuvent impacter les salariés au niveau de l'UES.



Pour finir, je vous invite, si ce n'est pas encore le cas, à signer et à transmettre à vos réseaux, la pétition lancée par la FIECI CFE-CGC sur le maintien du CHSCT:

<https://www.change.org/p/minist%C3%A8re-du-travail-pour-le-maintien-du-chsct>